Les Ateliers-Soleil

# Trousse de bienvenue

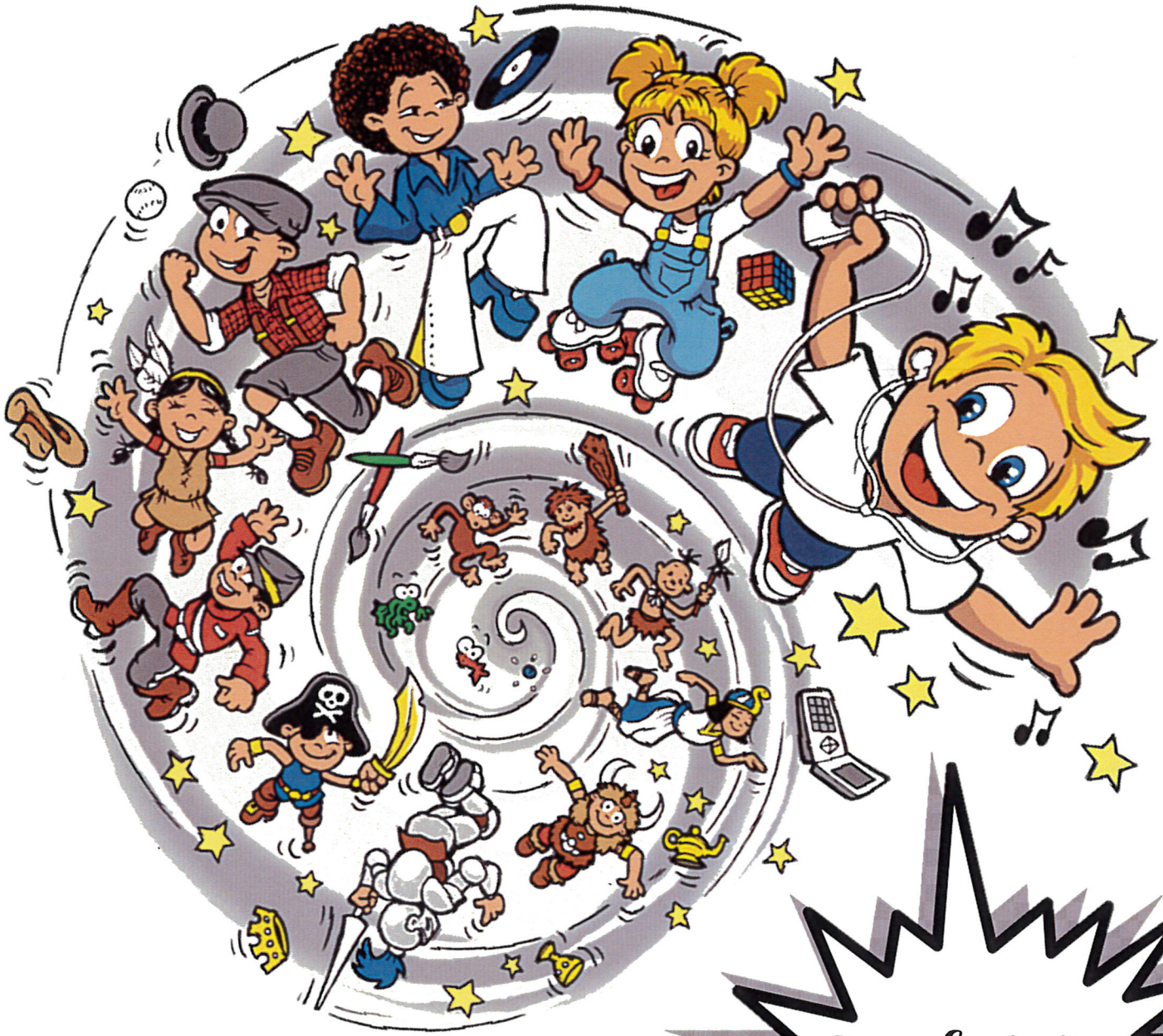

Du plaisir...

JOUR APRÈS JOUR !

Anjou Montréal

**Site web :**

www.ville.montreal.qc.ca

**Adresse courriel :**

atelierssoleilanjou@ville.montreal.qc.ca

**Page Facebook :**

Rechercher « camps de jour municipaux Anjou »

**Téléphones :**

Service à la clientèle – *Les Ateliers-Soleil*

- 514 493-8241

Andrée-Anne Réhel – *assistante-intervention en loisirs*

- 514 493-8286

Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social

*7500, avenue Goncourt, Montréal (Qc), H1K 3X9*

- 514 493-8200

Centre communautaire d'Anjou

*7800, boulevard Métropolitain Est, Montréal (Qc), H1K 1A1*

- 514 493-8222

# TABLE DES MATIÈRES

## Bienvenue !


Mission ..... 5
Objectifs généraux ..... 5
Sites de camps ..... 6
Organigramme ..... 7
Division des groupes ..... 8
Politique de contrôle des présences ..... 8
- *Sur le site principal du camp de jour*
- *À l'arrivée et au départ des participants*
- *En sortie*
- *À la piscine*

Code d'éthique ..... 10
- *Code d'éthique*
- *Sanctions*
- *Santé*


## Les Ateliers-Soleil - Général


Groupe de référence ..... 12
Journée type ..... 12
- *Horaire*
- *Baignade et activité aquatique*
- *Sortie*
- *Les « spécial-été »*

Programmation et sorties ..... 13
- *En cas d'annulation*

Diner et collations ..... 14
Piscine ..... 14
Matériel ..... 15
- *Matériel interdit*

Service de garde ..... 15
- *Coûts*
- *Retard*

Communication ..... 16

**Les Ateliers-Soleil - Camp spécialisé en arts plastiques** ..... 17

**Les Ateliers-Soleil - Club ados** ..... 18

# Bienvenue aux Ateliers-Soleil !

**Été après été**, c'est toujours avec un grand bonheur et beaucoup d'excitation que nous nous replongeons dans le monde des Ateliers-Soleil.

Depuis 34 ans maintenant, l'arrondissement d'Anjou offre une programmation de camps de jour variée, dynamique et sécuritaire, qui répond aux besoins et aux attentes de sa population.

**Année après année**, le but demeure toutefois le même : permettre aux enfants de vivre un été à la fois divertissant, enrichissant et inoubliable. Des centaines d'animateurs ont relevé le défi depuis les 30 dernières années. Plusieurs d'entre eux ont marqué, à leur façon, l'histoire du camp de jour et la vie des enfants.

C'est maintenant à votre tour de permettre à vos enfants de vivre cette expérience unique où le plaisir est renouvelé ... **jour après jour** !

Merci de nous avoir choisis et de nous faire confiance.

*Toute l'équipe des Ateliers-Soleil*

## MISSION

La Ville de Montréal, arrondissement d'Anjou, offre à ses résidents un service de camp de jour estival se déroulant sur divers sites. Elle offre une programmation et un service d'animation diversifiés, permettant à la clientèle de 5 à 14 ans de participer à des activités de groupes originales, différentes, amusantes et adaptées à chacun. Au meilleur de ses capacités, l'arrondissement s'engage à rendre possible, facile et agréable, l'accès et l'intégration au camp de jour à la clientèle ayant des besoins particuliers. La qualité du service est assurée par une équipe d'animateurs dynamique et qualifiée pour qui les jeunes sont au cœur de leur travail. Permettre aux enfants de s'épanouir dans un milieu stimulant et sécuritaire, telle est notre mission.

## OBJECTIFS GÉNÉRAUX

Plus précisément, le programme de notre camp de jour vise à :

- Offrir des activités stimulantes, diversifiées et enrichissantes adaptées à la clientèle;
- Promouvoir des valeurs de respect, d'ouverture et de bonne conduite entre les jeunes et envers leur environnement;
- Permettre à la clientèle de s'impliquer dans une vie de groupe motivante et axée sur la découverte de leur milieu de vie;
- Contribuer au développement de l'autonomie, de l'estime de soi et de l'adoption de saines habitudes de vie;
- Intégrer le participant ayant des limitations fonctionnelles inscrit au camp de jour et adapter les activités afin d'optimiser sa participation au sein du groupe.

# SITES DE CAMPS 2019

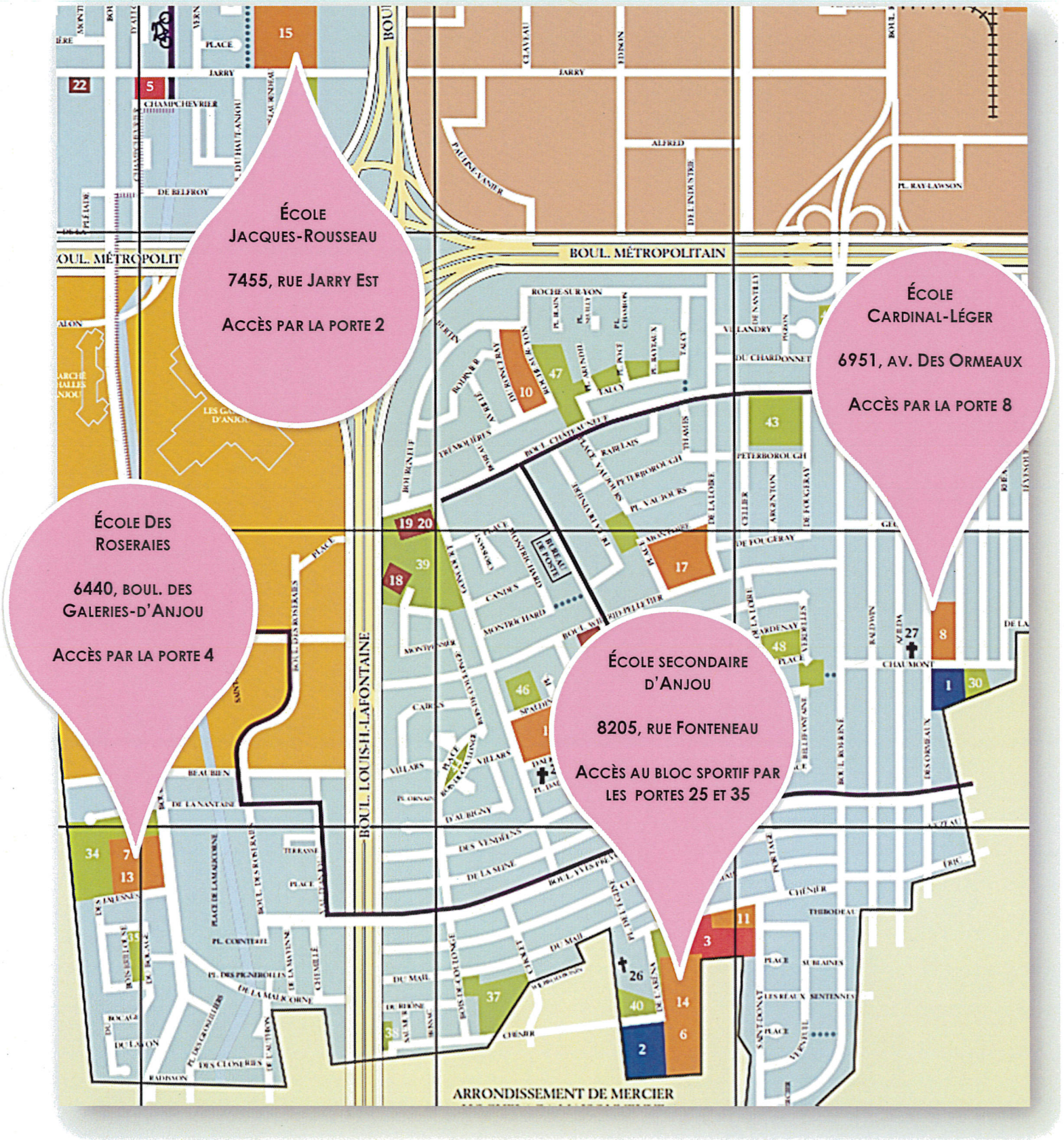

## ORGANIGRAMME

**Agent de développement**
Mélanie Hamel

**Assistante-intervention en loisirs**
Andrée-Anne Réhel

**Coordonnateur**
Carl-Andrew Hyppolite

**Coordonnatrice**
Anouk Sévigny

**Coordonnatrice**
Krystina Dejean

### Cardinal-Léger

Responsables :
**Biscuit et Virgule**

Animateurs de groupe

Animateurs– clientèle à besoins particuliers

### Des Roseraies

Responsables :
**Méduse et Gargouille**

Animateurs de groupe

Animateurs– clientèle à besoins particuliers

### École secondaire d'Anjou

Responsables :
**Dynamo et Frisou**

Animateurs de groupe

Animateurs– clientèle à besoins particuliers

**Camp spécialisé en arts plastiques**

**Club ados**

### Jacques-Rousseau

Responsables :
**Shaggy et Lotus**

Animateurs de groupe

Animateurs– clientèle à besoins particuliers

## Division des groupes

Le camp de jour retient les services d'animateurs suffisamment nombreux pour assurer un encadrement sécuritaire et adéquat aux besoins de chacun des groupes d'âge. Le ratio d'encadrement animateurs/participants répond aux exigences suivantes :

| Groupe | Ratio animateur/participants |
|---|---|
| 5-6 ans | 1 /10 |
| 7-8 ans | 1 /12 |
| 9-10 ans | 1 /15 |
| 11-12 ans | 1 /15 |
| Club Ados | 1 /15 |
| Camp spécialisé en arts plastiques | 1 /15 |
| Service de garde | 1 /15 |

## Politique de contrôle des présences

- **SUR LE SITE PRINCIPAL DU CAMP DE JOUR**

Le camp de jour dispose sur son site principal d'un cartable contenant toutes les fiches d'inscriptions des participants. Les animateurs possèdent également une liste de présences des enfants de leur groupe.

Ils prennent les présences de façon systématique (en cochant sur sa liste) au début et à la fin de la journée.

L'animateur procède à un comptage fréquent durant les activités, les déplacements, les grands jeux, etc.

Si un participant manque à l'appel, il applique les mesures en vigueur au camp de jour.

## ▪ À L'ARRIVÉE ET AU DÉPART DES PARTICIPANTS

Le responsable ou l'animateur prend les présences à l'arrivée et au départ des participants. En tout temps, cette personne est en mesure de savoir combien d'enfants sont présents sur le site du camp de jour.

Les responsables doivent être informés si un participant est autorisé à partir avec une autre personne que ses parents, son tuteur légal ou toute autre personne préalablement autorisée.

En cas de doute quant à une autorisation de départ ou si un participant manque à l'appel, la direction du camp de jour municipal applique les procédures en vigueur.

## ▪ EN SORTIE

L'animateur prend les présences de façon systématique au début et à la fin de la journée. Si la sortie nécessite un déplacement par un transporteur privé (autobus scolaire), l'animateur prend les présences de son groupe de façon systématique à l'entrée et à la sortie de l'autobus, à l'arrivée et au départ du site.

L'animateur procède à un comptage fréquent durant l'activité.

En arrivant sur les lieux, l'animateur explique aux participants quoi faire si l'un d'eux perd le groupe de vue. L'animateur indique aux participants un point de rencontre au cas où quelqu'un ne retrouverait plus le groupe.

L'animateur utilise le compagnonnage (ou système copain-copain), un système de sécurité où les participants sont jumelés deux par deux et doivent veiller l'un sur l'autre.

Si un participant manque à l'appel, l'animateur applique les mesures en vigueur dans son camp de jour.

## ▪ À LA PISCINE

Les présences sont prises de façon systématique avant et après la baignade.

Comme recommandé par la Société de sauvetage dans son *guide sur l'encadrement sécuritaire des groupes d'enfants en milieu aquatique*, les animateurs préconisent le compagnonnage (ou système copain-copain), un système de sécurité où les participants sont jumelés deux par deux et doivent veiller l'un sur l'autre.

De plus, les animateurs procèdent à un comptage fréquent des participants présents dans l'eau et hors de l'eau. Pour faciliter le comptage, la Société de sauvetage recommande de localiser les enfants par secteurs : partie peu profonde, partie profonde, pataugeoire, hors de l'eau, etc.

Si un participant manque à l'appel, l'animateur applique les mesures d'urgence en vigueur dans son camp de jour, soutenu par l'équipe des sauveteurs.

# CODE D'ÉTHIQUE DU PARTICIPANT

- **CODE D'ÉTHIQUE**

  - **Général**

Signaler sa présence au responsable à son arrivée au service de garde, au camp de jour et à tout moment lorsqu'exigée.

Être toujours en présence d'un animateur.

  - **Respect de soi**

Être de bonne humeur et participer activement aux activités.

Porter des vêtements décents et adéquats qui permettent de participer aux activités sportives.

Apporter des collations et des repas sains et bons pour la santé.

  - **Respect des autres**

Faire preuve de respect envers toutes les personnes qui fréquentent le camp (enfants, parents, animateurs, coordonnateurs, etc.).

Ne pas détruire, briser ou endommager le bien d'autrui.

Employer un langage poli et respectueux.

Tenir compte des interventions des animateurs ou des coordonnateurs et agir en conséquence.

Aucune forme de violence ne sera tolérée.

  - **Respect de l'environnement**

Ne pas détruire, briser ou endommager le matériel du camp et son environnement.

Ne pas laisser traîner ses déchets ou ses effets personnels.

Tenir les lieux propres, salubres et en bon état.

- **Tenue vestimentaire**

Comme les enfants bougent beaucoup durant la journée, il est important qu'ils aient des vêtements confortables.

Habillement suggéré

- Short ou bermudas
- Gilet à manches courtes
- Chandail à manches longues pour les températures plus fraîches
- Espadrilles ou sandales attachées et à bout fermées
- Casquette, chapeau ou foulard pour se protéger du soleil

L'habillement doit permettre de participer, sans contraintes, à toutes les activités.
(Ex : s'asseoir par terre, activités sportives, bricolage, etc.).

**Un chandail à l'image du camp de jour sera remis à chaque enfant gratuitement selon la disponibilité des stocks. Le chandail peut être porté à sa convenance, cependant il est obligatoire lors des sorties.**

- **SANCTIONS**

Dans la mesure où l'une de ces règles n'est pas respectée par le participant, les conséquences suivantes pourront être appliquées :

**1-** Un premier avertissement est donné par l'animateur.

**2-** Un deuxième avertissement est donné par l'animateur et l'enfant est retiré de l'activité en cours.

**3 -** Lors d'une récidive, l'enfant est retiré de l'activité et le moniteur entre en contact avec les parents.

**4-** Lors de récidive, l'enfant peut se voir imposer une suspension aux activités ou aux sorties.

**5 -** Si, suite à une suspension, l'enfant ne se conforme pas au code d'éthique, l'enfant peut se voir renvoyé du camp de jour, du service de garde et des sorties pour le reste de l'été.

**Il y a généralement une progression dans l'application des conséquences dû à un manquement au code d'éthique, mais ceci n'est toutefois pas automatique. Les conséquences peuvent être appliquées selon la gravité du manquement et pas nécessairement dans l'ordre. Ainsi les étapes 1 à 4 peuvent être omises. Une expulsion peut être faite dès le premier avis, selon la gravité de la situation. Chaque cas sera évalué selon la coopération des parents, la fréquence et la gravité du comportement de l'enfant.**

- **SANTÉ**

Pour le bien-être des enfants et pour le bon fonctionnement du camp de jour, tous les parents sont invités à signaler auprès du responsable du camp de jour, les besoins particuliers concernant l'état de santé de leur enfant. De cette façon, le personnel du camp de jour sera en mesure d'intervenir adéquatement auprès de chacun d'entre eux.

Nous comptons sur votre appui et votre collaboration afin que chaque jeune profite au maximum de son été.

Toute l'équipe du camp de jour vous remercie de faire prendre connaissance du code de vie à votre enfant et vous remercie de votre collaboration.

# LES ATELIERS-SOLEIL – GÉNÉRAL

## GROUPE DE RÉFÉRENCE

Dans le but de faciliter la communication entre les animateurs, les parents et les enfants, chaque groupe d'âge sera divisé en plusieurs sous-groupes auxquels un animateur sera associé. L'objectif est de permettre à l'enfant de développer un sentiment d'appartenance et de sécurité au sein de son groupe, ainsi qu'un lien de confiance significatif.

## JOURNÉE TYPE

- **HORAIRE**

7 h à 9 h : service de garde (frais supplémentaire, inscription obligatoire);

9 h : accueil des enfants ;

9 h à 9 h 15 : prise des présences, distribution des chandails et des bracelets au besoin;

9 h 15 : début des activités régulières (cette période inclut un temps pour la collation);

12 h : dîner;

12 h 45 : activités prévues selon la température;

15 h 45 : préparation pour le départ;

16 h : départ;

16 h à 18 h : service de garde (frais supplémentaire, inscription obligatoire);

- **BAIGNADE ET ACTIVITÉS AQUATIQUES**

Lorsque la température le permet, les participants se rendent à la piscine en après-midi. Les animateurs assurent l'animation du groupe, ainsi que la surveillance en partenariat avec les sauveteurs. En cas de pluie, les activités de baignade sont annulées et remplacées par une programmation « jour de pluie ».

- **LES « SPÉCIAL-ÉTÉ »**

De façon hebdomadaire, les enfants sont invités à choisir une activité spéciale proposée par les animateurs. Cette formule permet aux enfants d'explorer divers champs d'intérêt et de profiter du talent et des aptitudes de l'équipe d'animateurs. Les activités se déroulent sous forme de groupes multiâges.

- **SORTIE**

Dès la deuxième semaine, une sortie est offerte aux participants. Le prix des sorties n'est pas inclus dans l'inscription. Des frais supplémentaires s'appliquent pour y participer. L'animation et la prise en charge des enfants sont maintenues sur le site de camp pour ceux qui n'y participent pas.

## PROGRAMMATION ET SORTIES

*Le chandail du camp de jour est obligatoire lors des sorties.*

- **INFORMATIONS GÉNÉRALES**

Les sorties sont facultatives, demandent une inscription et occasionnent des frais supplémentaires.

Les places sont limitées pour chacune des sorties.

Les activités régulières sont maintenues pour les enfants qui n'y participent pas.

À compter du **27 mai 2019** l'information pour les sorties sera disponible sur le site Internet de l'arrondissement ou au centre communautaire d'Anjou.

À compter du **10 juin 2019** il sera possible de s'inscrire aux sorties en ligne ou au centre communautaire d'Anjou.

Pour chacune des sorties, les places sont limitées. Vous avez toutefois la possibilité de vous inscrire sur une liste d'attente s'il n'y a plus de places disponibles au moment où vous procéderez à l'inscription.

Il est important de bien vérifier les dates limites de paiement. La transaction peut être s'effectuée en ligne (par carte de crédit) ou au centre communautaire d'Anjou (par carte de crédit, débit ou argent comptant).

- **EN CAS D'ANNULATION**

La majorité des sorties ont lieu même lors d'une journée pluvieuse ou elles seront remises. Même s'il pleut, présentez-vous au camp à l'heure inscrite sur la feuille, les informations vous seront transmises sur place. Vous pourrez aussi consulter notre page Facebook (camps de jour municipaux Anjou). Si la date de remise est inscrite sur la feuille de sortie et que votre enfant ne peut être présent, il n'y aura pas de remboursement.

## DÎNER ET COLLATIONS

La période du dîner est prévue de 12 h à 12 h 45. Comme votre enfant demeure au camp de jour toute la journée, il est important de lui fournir des aliments nourrissants qui le soutiendront pendant la durée des activités.

Comme les enfants n'ont pas accès à des réfrigérateurs, ni à des fours à micro-ondes, prévoyez des blocs de réfrigération afin de garder les aliments au frais.

Tous les animateurs dînent avec les enfants.

Pendant la journée, une période de collation est prévue en avant-midi. Les enfants sont libres de prendre une autre collation vers la fin de la journée. N'oubliez pas d'ajouter le nécessaire à la boite à lunch de votre enfant.

À cause des allergies, nous ne permettons pas l'échange ou le partage de nourriture.

Pour prévenir tout incident en lien avec les allergies alimentaires, il est interdit de mettre dans la boîte à lunch des produits contenants des noix ou des arachides. Les contenants de verre sont également interdits.

## PISCINE

Lors de la première visite à la piscine, l'équipe de sauveteurs évalue et transmet aux animateurs les informations relatives aux aptitudes de leurs jeunes en natation. Le camp de jour dispose d'un système de bracelet permettant d'identifier rapidement ceux qui ne savent pas nager, ceux-ci doivent obligatoirement porter une veste de flottaison individuelle (VFI) ou aller uniquement à la pataugeoire et aux jeux d'eau.

La direction du camp de jour demande aux parents de fournir une veste de flottaison pour l'enfant qui ne sait pas nager. Dans le cas où des enfants non-nageurs n'en auraient pas, ils pourront bénéficier d'une alternative telle que les jeux d'eau ou la pataugeoire.

## MATÉRIEL

*Il est important d'identifier clairement tout le matériel de votre enfant.*

Chaque jour, veuillez mettre dans le sac de votre enfant :

- Repas (lunch pour le dîner);
- 2 collations;
- Breuvage;
- Bouteille d'eau réutilisable;
- Maillot de bain;
- Casque de bain;
- Serviette;
- Chapeau ou casquette;
- Crème solaire;
- Vêtements de rechange.

Au besoin :

- Imperméable pour les journées pluvieuses;
- Chandail chaud pour les matinées fraîches.

### ▪ MATÉRIEL INTERDIT

Certains vêtement sont interdits afin de prévenir les blessures et de favoriser la pratique sécuritaire d'activités sportives. De plus, nous insistons pour que les jeux de la maison y restent, à moins que l'animateur ne l'autorise. Cela évitera bien des disputes, des pertes et des pleurs.

- Jupes et robes;
- Sandales ouvertes et chaussure de style « Crocs » (sauf à la piscine et aux jeux d'eau);
- Vêtements affichant des messages négatifs ou violents;
- Gilets courts (type bedaine);
- Jeux de la maison;
- Tout appareil électronique.

## SERVICE DE GARDE

Le service de garde est offert à tous les participants préalablement inscrits au camp de jour. Il permet un service d'animation prolongé entre 7 h et 9 h le matin (bloc du matin) et 16 h et 18 h le soir (bloc de l'après-midi). Payable en tout temps, 7 jours avant son utilisation, au centre communautaire d'Anjou (selon les heures d'ouverture) ou en ligne au **loisirs.montreal.ca**

### ▪ COÛT

- 25 $ par semaine
- Bloc d'heures (à utiliser lorsque souhaité durant la saison 2019):
  - 10 $ pour 2 blocs;
  - 25 $ pour 5 blocs.

- **RETARD**

Si vous êtes en retard **(après 16 h)**, et que votre enfant n'est pas inscrit au service de garde, vous devrez payer les frais qui s'y rattachent (25 $) ou faire l'achat de blocs d'heures (10 $).

Si vous êtes en retard **(après 18 h)**, vous devrez payer des frais de **6 $** pour chaque tranche de **5 minutes.**

Ex. : Arrivée à 18 h 07 = 12 $, 18 h à 18 h 05 = 6 $, 18 h 05 à 18 h 10 = 12 $.

## COMMUNICATION

Dans le but de faciliter la communication avec le personnel du camp de jour, des tables d'informations sont installées à l'entrée des sites de camp. Vous pourrez y rencontrer les responsables en début et en fin de journée. C'est à ces endroits que les participants signalent leur présence.

**Pour toutes les informations à transmettre au sujet de votre enfant**, vous pouvez les communiquer directement à son animateur ou encore laisser le message à la personne à l'accueil. Celle-ci assurera la transmission aux autres membres de l'équipe. Notez qu'il n'est pas nécessaire d'appeler pour nous aviser de l'absence de votre enfant. Les présences sont prises au début de chaque journée, à 9 h. **Nous ne communiquerons pas avec vous si votre enfant n'est pas présent au camp de jour**. Si vous désirez être avisé de l'absence de votre enfant, il faudra en faire la demande auprès de l'animateur responsable de votre site de camp de jour.

**Pour toute urgence**, communiquez avec les responsables de votre site de camp. Ils possèdent un cellulaire avec boîte vocale. Leurs numéros seront affichés à l'entrée du site. Vous pouvez aussi, à tout moment, lors des heures d'ouverture du camp de jour (7 h à 18 h) communiquer avec notre coordonnatrice au service à la clientèle au **514 493-8241** ou avec l'assistante-intervention en loisirs au **514 493-8286**.

# LES ATELIERS-SOLEIL – CAMP SPÉCIALISÉ EN ARTS PLASTIQUES

L'enfant pourra explorer divers médiums et techniques en arts plastiques afin de s'exprimer, découvrir et passer par toutes les étapes de la création d'un projet artistique. Accompagné d'un spécialiste, le participant se plongera dans une nouvelle thématique chaque semaine et y fera l'acquisition de nouvelles techniques et connaissances en lien avec le thème.

## JOURNÉE TYPE

Horaire variable et en alternance selon la programmation.
*(½ journée avec le spécialiste en art et ½ journée d'animation avec les animateurs du groupe)*

| Horaire 1 | Horaire 2 |
|---|---|
| **7 h — 9 h** : service de garde;<br>**9 h** : accueil des enfants;<br>**9 h — 9 h 15** : prise des présences et division du groupe;<br>**9 h 15** : début des **activités artistiques** (cette période inclut un temps pour la collation);<br>**12 h** : dîner et rotation des groupes;<br>**12 h 45** : début des **activités régulières**;<br>**15 h 45** : préparation pour le départ;<br>**16 h** : départ;<br>**16 h — 18 h** : service de garde. | **7 h — 9 h** : service de garde;<br>**9 h** : accueil des enfants;<br>**9 h — 9 h 15** : prise des présences et division du groupe;<br>**9 h 15** : début des **activités régulières** (cette période inclut un temps pour la collation);<br>**12 h** : dîner et rotation des groupes;<br>**12 h 45** : début des **activités artistiques**;<br>**15 h 45** : préparation pour le départ;<br>**16 h** : départ;<br>**16 h — 18 h** : service de garde. |

## PROGRAMMATION HEBDOMADAIRE

| SEMAINE | DATE | THÉMATIQUE | DESCRIPTION |
|---|---|---|---|
| 1 | 1er au 5 juillet | Techniques mixtes | Explorations de différentes techniques d'arts. |
| 2 | 8 au 12 juillet | Dessin | Crayons, pastels secs, fusains. |
| 3 | 15 au 19 juillet | Sculpture | Argile, papier mâché, pâte à modeler. |
| 4 | 22 au 26 juillet | Peinture | Aquarelle, acrylique, encre de chine. |
| 5 | 29 juillet au 2 août | Maquette | Élaboration et création de maquettes. |

▪ **SORTIE**
Aucune sortie payante n'est prévue ou ne sera ajoutée à la programmation. Seules des sorties gratuites pourraient être ajoutées selon les thématiques.

## MATÉRIEL SPÉCIALISÉ REQUIS

*En plus du matériel nécessaire à une journée de camp régulière (voir p. 14)*

- Tablier ou vieille chemise;
- Crayon HB;
- Gomme à effacer;
- Cahier de croquis.

Tout le matériel d'art supplémentaire sera fourni par l'arrondissement.

# LES ATELIERS-SOLEIL – CLUB ADOS

Le programme d'activités du "Club Ados" permet aux adolescents de s'épanouir par le biais d'activités thématiques, originales et enrichissantes. L'autonomie, la découverte de leur environnement et la vie en société sont les lignes conductrices de cette programmation particulière et adaptée.

## JOURNÉE TYPE

**9 h** : accueil des participants à l'extérieur;

**9 h — 9 h 15** : prise des présences, explication de la journée;

**9 h 15** : début des activités
(cette période inclut un temps de collation);

**12 h** : dîner;

**12 h 45** : activités prévues selon la température;

**15 h 45** : préparation pour le départ;

**16 h** : départ.

## MATÉRIEL REQUIS

*En plus du matériel nécessaire à une journée de camp régulière (voir p. 14)*

- * Titre de transports journaliers *(passe mensuelle ou un minimum de 2 billets par jour)*

***Les titres de transport sont obligatoires et à la charge du participant.**

## PROGRAMMATION HEBDOMADAIRE

| SEMAINE | DATE | THÉMATIQUE | DESCRIPTION |
|---|---|---|---|
| 1 | 1er au 5 juillet | Exploration sports | Saisis l'opportunité de t'initier à de nouveaux sports et d'en redécouvrir d'autres. |
| 2 | 8 au 12 juillet | Explorations sciences | La science sous toutes ses formes et sous plusieurs thèmes. |
| 3 | 15 au 19 juillet | Exploration arts | Découvre les arts qui t'entourent et leurs nombreuses facettes. |
| 4 | 22 au 26 juillet | Exploration Montréal | Découvre Montréal à travers ses murales, son architecture, ses espaces verts et ses centres d'intérêt. |
| 5 | 29 juillet au 2 août | Exploration et aventure | Une semaine de découverte et d'aventures. Prépare-toi à tout. |
| 6 | 5 au 9 août | Exploration cuisine | Explore l'univers culinaire. Apprends à faire des choix santé et à t'amuser en cuisinant. |
| 7 | 12 au 16 août | Exploration professions et métiers | Découvre différentes professions et métiers. |

- En plus de la programmation des sorties régulières, des sorties spontanées et gratuites seront intégrées à l'horaire selon les thématiques.

# AVIS IMPORTANT

**Pour la sécurité de vos enfants,**

une **PIÈCE D'IDENTITÉ** pourrait vous être demandée afin d'autoriser son départ.

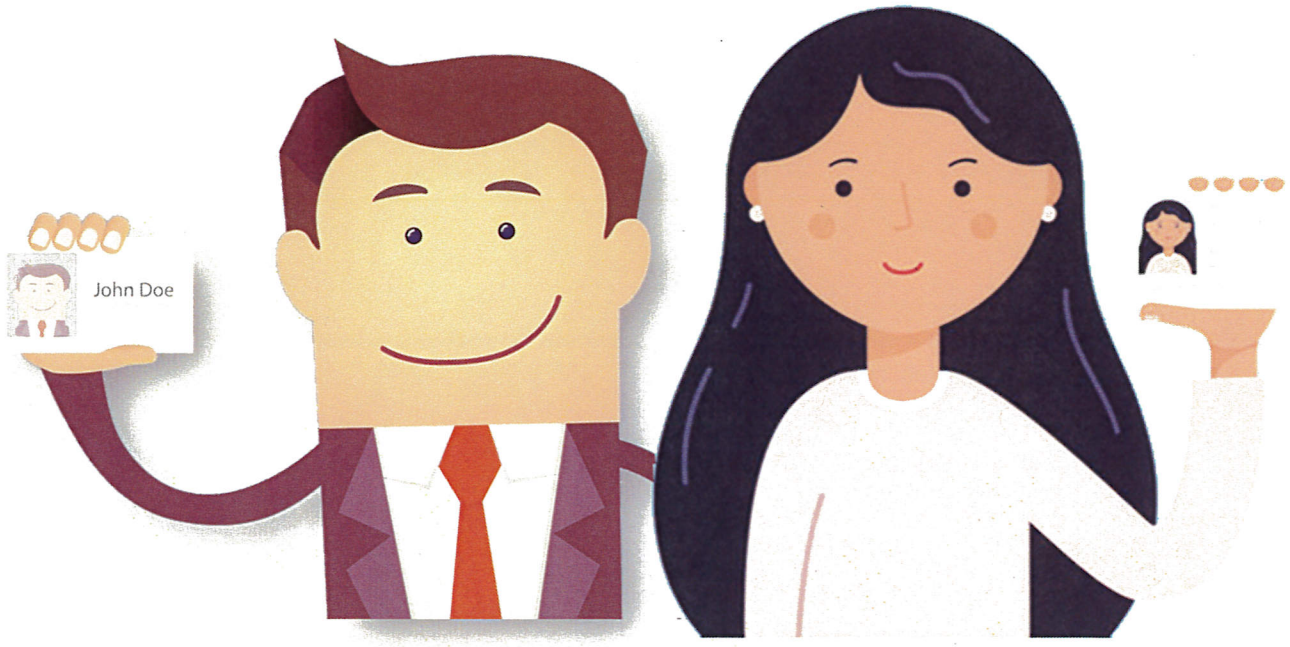


Ayez-la toujours

à portée de main !